



Cuves fuel enterrées

Par **Maira**, le **26/04/2021** à **21:57**

Bonjour, nous avons acheté une maison, et après nettoyage et débroussaillage du terrain, nous découvrons des tuyaux de remplissage cuves à fuel, 2 précisément, dont une professionnelle et l'autre pour le chauffage. Elles n'apparaissent pas dans le compromis, ni dans l'acte définitif.

Après avoir demandé au vendeur, à l'Agence et au notaire, personne n'est en mesure de nous donner les certificats ou attestation de dépollution de ces cuves. Est ce des vices cachés ?

Merci pour votre réponse